

**Bâtiment - Autoentrepreneurs****La décennale d'Entrepreneurs de la Cité**

■ Afin d'aider des entrepreneurs exclus du système bancaire, cette structure, née d'un partenariat public-privé, vient de s'investir dans le milieu du bâtiment.

**S**upportée par six groupes d'assurances et la Caisse des dépôts, la fondation Entrepreneurs de la Cité lance un nouveau produit, la Micro-assurance décennale. Destinée aux micro-entrepreneurs du bâtiment, cette offre couvre tous les dommages – corporels, matériels, immatériels, vol, atteinte à l'environnement – dans le cadre de la responsabilité civile d'exploitation pendant les travaux (avec un plafond de 7,5 M€ par an) et après livraison (plafond de 1,6 M€ par an).

Outre le niveau de couverture, l'aspect tarifaire est également important dans ce dispositif. « Cette offre est appuyée par April partenaires et le risque est porté par l'assureur QBE. Ils ont déjà développé une offre destinée aux autoentrepreneurs, précise Hayat Boaira, déléguée générale de la fondation. Nous sommes partis sur le même contrat, tout en mettant en place une politique tarifaire plus abordable pour notre



Pendant et après le chantier, les petits entrepreneurs ont autant besoin que les grands de se couvrir des risques éventuels. C'est tout l'intérêt de Micro-assurance décennale

cible de micro-entrepreneurs dont la situation financière est délicate au moment de leur création. » L'offre serait ainsi positionnée « entre 20 et 35 % moins cher » que celles existantes sur le marché.

**Un potentiel de 10 000 micro-entrepreneurs**

Reconnue d'utilité publique en 2008, la fondation compte près de 2 200 personnes couvertes, notamment dans les services à la personne et le commerce de proximité. « Dans notre panel de propositions, il nous manquait

une offre qui concerne le BTP. C'est chose faite avec la Micro-assurance décennale que nous avons lancée à la fin janvier », considère Hayat Boaira. Et de conclure : « Pour cette offre décennale, nous sommes en période de test et nous devrions atteindre les 100 souscriptions d'ici à la fin de l'année, avant d'avoir l'accord d'April partenaires pour un déploiement plus large de cette offre. Il y a environ 10 000 micro-entrepreneurs en France dans le monde du BTP. »

■ THOMAS BAUME